

ON S'ABONNE :  
**Cahors**, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 16 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSENT LES MERCREDI ET SAMEDI

**PRIX DES INSERTIONS**  
**ANNONCES,**  
 25 centimes la ligne  
**RÉCLAMES,**  
 50 centimes la ligne  
 Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.  
 — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.  
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

**CALENDRIER DU LOT**

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
6	Dim.	Oc. s. Pierre, P.		☽ P. Q. le 5 à 2 h. 32' du soir.
7	Mardi.	se Irénée.		☉ P. L. le 12, à 6 h. 26' du mat.
8	Lundi.	se Elisabeth. Lacapelle-Marival.		☽ D. Q. le 19, à 3 h. 20' du mat.
9	Mercr.	Pr. de la Vierg.		☉ N. L. le 27, à 7 h. 3' du mat.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

**SERVICE DES POSTES.**

HEURE	LEVÉE DE BOÎTE	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION
7 h. 30'	du matin	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures	du soir	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier	7 h. du m.
10 heures	du soir	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-Févêque, Cazals, St-Géry	7 h. du m.
			6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 2 juillet 1862.

**BULLETIN**

On lit dans le *Moniteur* :

« Les nouvelles de Mexico, 28 mai, arrivées à Southampton, annoncent que le général mexicain Marquez, à la tête de 2,000 hommes, a fait, le 18 mai, sa jonction avec le corps expéditionnaire français.

« L'avant-garde mexicaine, composée de 1,500 hommes, voulant empêcher ce mouvement, a été presque entièrement détruite par nos troupes.

« Nous espérons que les rapports officiels attendus, ne tarderont pas à confirmer ces opérations. »

Cette affaire est confirmée par des lettres particulières, qui annoncent en même-temps que le curé Meranda, se rend en France chargé d'une mission secrète.

Une grande fête nationale : l'inauguration du tir, vient d'attirer à Palerme le prince Humbert et Garibaldi. L'accueil le plus enthousiaste leur a été fait. La ville a été illuminée. — Garibaldi a harangué le peuple et l'a exhorté à la concorde. « L'union fait la force, a-t-il dit; restons unis et confiants en Victor-Emmanuel, à ce titre, le triomphe complet de notre cause est assuré. »

A Turin, le budget proposé par le ministère a été adopté par 215 voix contre 81. On sait que la force des circonstances avait obligé le cabinet de poser la question de confiance à la Chambre. Ses franchises déclarations lui ont valu le succès qu'il vient d'obtenir.

Le gouvernement russe vient de supprimer le monopole du sel. Les salines impériales seront vendues ou affermées. La loi sur l'importation du sel sera modifiée.

L'opposition que Rechid-Pacha fait à tout projet de démolition de la forteresse de Belgrade, ne laisse point de doute qu'elle sera ménagée. — En Serbie, les esprits sont toujours exaltés; cette situation motive la continuation des arme-

ments que le prince Michel encourage. — Il n'y a plus de commissaire ottoman à Belgrade.

Le gouvernement serbe vient d'accorder une réparation satisfaisante au Consul autrichien pour une offense dirigée personnellement contre cet agent.

Les nouvelles de New-York sont nombreuses, mais bien peu explicites. Les dépêches du 18 juin annoncent un succès des confédérés contre l'aile droite de l'armée de Mac Clellan, un combat livré à Baton-rouge, dont on ignore les résultats, et un engagement à Charleston. Tous ces faits ne sont qu'énoncés, espérons que le télégraphe nous fournira bientôt des développements. D'après une correspondance de New-York il paraît que la situation du général Mac Clellan est des plus critiques : « Mac Clellan, dit-elle, a à lutter contre la chaleur la maladie et un ennemi déterminé et habile. »

A. LAYTOU.

**Dépêches télégraphiques.**

(Agence Havas.)

Berlin, 29 juin.

On mande de la frontière polonaise : Le grand-duc Constantin quittera Saint-Petersbourg, mardi prochain, pour se rendre à son poste. Le général Luders retournera à Saint-Petersbourg par suite de la blessure qu'il a reçue.

Turin, 29 juin.

Garibaldi est arrivé à l'improvisto à Palerme, à bord d'un steamer particulier. Il assistera à l'inauguration du tir national que doit présider le prince Humbert. Caribaldi a parlé au peuple; il a prêché la concorde.

Turin, 29 juin.

La Chambre des députés a adopté par 215 voix contre 81 le projet de loi pour l'exercice provisoire du budget tel qu'il avait été proposé par le ministère.

Turin, 30 juin.

Dans son discours à la population de Palerme Garibaldi prêche la concorde aux partis et aux familles. Il signale le muraisme, le bourbonisme et le papisme, comme trois plaies qui rongent l'Italie et engage les palermitains à s'en préserver. L'ex-dictateur s'exprime en termes violents au sujet récent du conciliabule des évêques à Rome.

bruit de la porte, il essaya de tourner la tête; mais sa faiblesse l'en empêcha.

— Kielsky, dit Alexandre entrant avec précaution; c'est moi, Schelettendorf, me connaissez-vous?

Au son de cette voix, et surtout à ce nom, le Polonais tressaillit.

— Je vous reconnais, répondit-il d'une voix sourde : Venez-vous pour me juger? Il est trop tard; j'espère que le terme de toutes mes tortures approche enfin.

Alexandre était profondément ému; ce corps miné par la maladie, ces lèvres tremblantes et ce regard terne semblaient appartenir déjà à la tombe.

— Je ne viens pas pour juger, dit-il gravement; cela n'appartient qu'à Dieu seul, et puisse-t-il être pour vous un juge miséricordieux. Je viens vous apporter le pardon de Paula, à qui vous avez ravi son père; et des lèvres plus chères vous apporteront celui de Marie. Mais dites-moi d'abord s'il ne vous manque rien que je puisse vous procurer, si vous n'avez pas quelque désir.

— Oh! que vous êtes bon! oui, j'ai un désir : c'est de recevoir le pardon de Marie, de voir celui qui doit me l'apporter, celui dont les yeux me rappellent les siens. Dites...

— C'est votre fils, resté sous ma tutelle après la mort du pasteur. Kielsky, vous quitterez la vie avec moins de regret quand vous saurez qu'Oscar est un cœur digne et loyal, qu'il ferait l'orgueil de n'importe quel père.

Le Polonais se cacha, en gémissant, la tête dans les oreillers.

— Laissez-moi, retirez-vous tous! s'écria-t-il avec une vivacité fiévreuse; mon fils me maudira, il refusera de me voir, je dois m'y attendre. Mais recevez les remerciements d'un cœur repentant et brisé; je vous dirais combien je suis malheureux, si je vous croyais capable d'en éprouver de la joie.

— Non, bien loin de là, Dieu le sait; je voudrais vous secourir.

Saint-Petersbourg, 30 juin.

L'*Invalide*, d'aujourd'hui, annonce que le général Luders a été relevé de son commandement d'armée ainsi que de son poste de lieutenant-général en Pologne. Un congé est accordé au général pour raison de santé.

Le grand-duc Constantin est nommé commandant du premier corps d'armée.

Raguse, 29 juin.

Le 26, Dervisch-Pacha a été arrêté par des barricades élevées sur son chemin à Albéri. La retraite de l'armée turque n'a été inquiétée que par quelques coups de fusil. A son retour, Dervisch a trouvé une dépêche d'Omer-Pacha qui lui ordonne de se retirer. Il est maintenant à Bagnani.

Belgrade, 30 juin.

Les journaux autrichiens ont annoncé que le prince de Serbie avait accordé toutes les satisfactions demandées par le consul d'Autriche.

Le prince n'a jusqu'ici accordé aucune satisfaction. Il a seulement déclaré au consul d'Autriche qu'il serait heureux d'accueillir ses réclamations si elles étaient fondées.

**SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.**

Le *Moniteur* vient de publier les statuts de la Société du Prince-Impérial. Nous allons voir mettre en pratique cette grande œuvre de bienfaisance à laquelle l'Impératrice Eugénie s'est vouée avec tant de sollicitude. L'empressement que tous les gens de bien ont mis à seconder les vœux d'une mère chrétienne, d'une souveraine dont le courage et la bonté, répétons-le, rappellent au peuple l'impératrice Joséphine, nous donne la certitude que les espérances de la classe ouvrière vont se réaliser de la manière la plus satisfaisante. Par les soins de notre Souveraine des comités seront établis dans tous les cantons ruraux de France, et les membres appelés à les composer, se rendront par ce seul fait, solidaires avec l'Auguste fondatrice, du bien à faire aux pauvres. — La divergence d'opinion ne saurait laisser fermée une main chrétienne. La charité n'a pas de drapeau : elle ne connaît que l'emblème de la fraternité : la Croix.

Cette institution, éminemment philanthropique, a rencontré dans notre département de nombreuses sympathies; nous nous en félicitons.

A. LAYTOU.

— Trop tard! Hélas! je suis rassasié de la vie.

— Ne puis-je savoir, Kielsky, ce qui vous est arrivé depuis le funeste jour de votre duel, et ce qui vous a conduit à embrasser votre profession actuelle?

— Je me suis fait croupier pour ne pas mourir de faim, répondit-il d'un air sombre. Vous savez sans doute que j'avais exigé de Marie, comme prix de mon silence sur le passé, une somme qu'elle me promit de dérober dans les archives du château. Mais je l'attendis vainement dans le parc; je faillis même être surpris par vous dans un moment où, pour fuir l'approche du comte, je m'étais réfugié sur la terrasse, et de là dans la chambre de votre femme.

Le lendemain j'appris la mort de la comtesse. J'ignore si son mari l'a prise sur le fait, si l'effroi, la douleur ou l'angoisse l'ont tuée; une seule chose est claire pour moi, c'est qu'elle a fait des aveux au comte, car lorsque, dans ma détresse, je m'adressai à lui, il m'envoya un cartel. Vainqueur dans cette rencontre, je reçus de son témoin une forte somme destinée à faciliter ma fuite. Je ne pouvais rester en Allemagne, où j'étais poursuivi comme faussaire, et j'avais l'intention de partir pour l'Amérique; mais mon ancien genre de vie, le jeu surtout, avaient trop d'attraits pour moi. Je vins donc ici, je gagnai et perdis tour à tour, et quand il ne me resta plus rien, j'obtins comme une grâce des propriétaires de la banque, l'emploi de croupier. Depuis longtemps j'avais changé de nom, j'étais mort pour le monde, et de longues et fréquentes souffrances me donnaient l'espoir que je serai bientôt enlevé à cette vie et à mes tristes souvenirs...

Il avait trop parlé, eu égard à son état d'épuisement, et il fut interrompu par un flot de sang qui s'échappa de ses lèvres et se répandit sur la couverture.

Alexandre sonna, et fit chercher un médecin en toute hâte. Ce fut en vain : le docteur déclara que le malade n'avait plus que quelques heures à vivre.

Les journaux de Madrid continuent à se montrer inquiets du jugement qu'a dû porter la France de l'étrange désertion du général Prim. Nous en trouvons la preuve dans les observations suivantes de la *Epoca* :

« Nous ne savons pas, dit-elle, quel fondement à la nouvelle, donnée aujourd'hui par le *Contemporaneo*, que l'Empereur des français n'aurait pas complimenté notre reine, à l'occasion de son accouchement, la presse ministérielle n'ayant pas publié ce télégramme. Nous avons lieu de croire que l'ambassadeur de France, avant son départ, a exprimé au roi la satisfaction avec laquelle la France voit les félicités de notre famille royale. Nous croyons aussi sans fondement la nouvelle donnée par un journal qui affirme que M. Barrot ne doit pas revenir à Madrid. M. Barrot a dit le contraire à ses amis et au gouvernement de Sa Majesté. » Le langage de la *Epoca* révèle, on n'en saurait douter, des pensées forts anxieuses.

**Revue des Journaux.**

Les discours prononcés par M. Jules Favre et par M. Billault, ministre sans portefeuille, sur les affaires du Mexique sont aujourd'hui commentés par les divers organes de la presse.

« Une déclaration de M. Billault, qui a été accueillie par la Chambre avec un véritable enthousiasme, fait observer M. Paulin Limayrac, c'est le passage d'une dernière instruction envoyée directement par l'Empereur au commandant en chef des troupes françaises au Mexique :

« Il est contraire à mon intérêt à écrit » l'Empereur au général de Lorencez, contraire » à mon origine et à mes principes, d'imposer » un gouvernement quelconque au Mexique. » Que la nation mexicaine se donne la forme » de gouvernement qui lui conviendra, je » ne lui demande que la sincérité dans les » relations extérieures; je ne lui demande » qu'une chose, c'est le bonheur de ce beau » pays, sous un gouvernement stable et » régulier. »

M. Weiss, publiciste du *Journal des Débats*, estime qu'après le discours de M. Billault, on ne doute plus que nous n'allions jusqu'à Mexico :

— Ne désirez-vous pas voir votre fils? demanda le baron en se penchant vers Kielsky muet et épuisé.

Un clair de joie et de reconnaissance s'échappa des yeux abattus du Polonais.

— Qu'il vienne et que Dieu le bénisse! dit-il d'une voix faible.

Il n'y avait pas de temps à perdre; Alexandre courut chercher Oscar, et le prépara pendant leur retour. Ils entrèrent doucement chez Kielsky, et, sans un mot d'explication, le jeune homme s'agenouilla près du lit de son père, de ce père qu'il voyait pour la première fois et qu'il trouvait mourant.

— Mon père! dit-il avec émotion.

Alors les traits de Kielsky s'éclaircirent et parurent se transfigurer; son œil se ranima une dernière fois pour contempler son fils, puis se couvrit du voile de la mort. Mais il répondit au serrement de main d'Oscar, un sourire de joie céleste effleura ses lèvres, et son âme alla comparaître devant le juge suprême.

Après une fervente prière, Oscar désolé se laissa emmener par Alexandre. On enterra Kielsky sans apparat; personne n'apprit son nom.

Des semaines s'écoulèrent sans effacer la triste impression produite par cet événement sur le baron et sur Paula, mais surtout sur Oscar. Peu à peu cependant la gaieté et l'insouciance de la jeunesse reprirent leurs droits et adoucèrent les impressions douloureuses laissées par cette mort.

Oscar a justifié les espérances et récompensé les soins d'Alexandre; il est devenu un homme aussi heureux que digne de l'être. La félicité de Paula et de son mari n'a plus été troublée; de beaux enfants jouent autour d'eux, et Alexandre a conservé une foi inébranlable en la vertu de sa femme.

G. RAIMOND.

FIN.

**FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT**  
 du 2 juillet 1862.

N° 22.

**FAUTE DE CONFIANCE** (\*)

XI

(Suite.)

— Il se nomme Dumarin, dit-il, et il demeure tout au bout de la seconde allée. Ces messieurs de la banque disent que son accident de tout à l'heure, n'a rien de grave, qu'il est sujet aux hémorragies, mais qu'il est bien vite remis sur pied.

— C'est pourtant bien lui, dit Alexandre à Paula; seulement, il aura changé de nom. Si tu l'avais vu, tu aurais été épouventée de ce visage livide, de ces yeux de spectre. Je crois qu'il n'a plus longtemps à vivre. Je vais me rendre chez lui, peut-être pourrai-je lui être utile; je lui apprendrai que son fils est ici, et il le verra s'il en exprime le désir.

— Oh! le meilleur, le plus noble des hommes! s'écria Paula, les yeux rayonnants de joie et d'orgueil! Tu te venges comme se serait vengé mon père; car malgré son mépris pour cet homme, il eût, à ta place, agi comme toi. Alexandre alla seul chez Kielsky. Ce dernier occupait un petit appartement retiré, qui empruntait quelque chose de sombre aux grands arbres qui en ombrageaient les fenêtres de leur épais feuillage.

Le malade était seul, étendu sur son lit, et sa respiration bruyante et pénible faisait mal à entendre. Au léger

(\*) La reproduction est interdite.

« Mais il semble, poursuit-il, que le gouvernement français ait abandonné l'idée d'intervenir activement dans la politique intérieure du Mexique. En quoi consisteront cependant les satisfactions qu'il nous faut obtenir ? Et quelle assurance aurons-nous de les obtenir, même après notre entrée à Mexico ? M. Billault n'a pas cru pouvoir s'en ouvrir avec une netteté absolue. On remarquera seulement que le précédent qu'il a le plus invoqué, c'est celui de l'expédition américaine de 1846, qui a été suivie de l'occupation de la ville de Mexico pendant une année. »

Le Pays constate, par l'organe de M. Grandguillot, que le discours de M. Billault si contenu, si rigoureusement exact, a cependant passionné la Chambre :

« Jamais ministre n'a obtenu pareil succès en se bornant à raconter les faits dans toute leur éloquente simplicité. »

« L'orateur s'était volontairement et de propos délibéré, sacrifié à l'homme d'Etat. L'orateur et l'homme d'Etat ont obtenu un triomphe égal. »

« Si M. Jules Favre n'a eu pour but que de provoquer une explication, il doit être satisfait. L'explication est péremptoire de tous points. »

Nous lisons dans le Siècle, sous la signature de M. Taxile Delord :

« Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Jules Favre sur les antécédents de la question mexicaine, tels qu'il les résume dans son exposé historique des négociations ; mais nous différons d'opinion sur le dénouement, traiter ou se retirer, il n'y a pas, selon lui, d'autre alternative. En posant ainsi la question, M. Jules Favre a fourni à M. Billault, le thème d'une de ces péroraisons patriotiques qui ne manquent jamais leur effet sur une Chambre française. »

M. Chantrel, refutant un article des Débats, fait observer que pour qu'on pût supprimer le pouvoir temporel, il faudrait que les hommes n'eussent plus de passions, et que l'Eglise ne fût pas l'ennemie née des passions les plus hostiles à sa liberté.

« Jusqu'à présent, poursuit l'écrivain du Monde, cet état idéal ne s'est pas réalisé, et c'est pourquoi les princes et les peuples chrétiens ont trouvé que la meilleure sauvegarde de l'indépendance spirituelle, était l'indépendance temporelle, jusqu'à présent, on n'a pas trouvé mieux. »

Dans un article sur les futures élections, M. A. Guérault, examine quelle action pourra exercer le clergé lors de la nomination des membres du nouveau Corps législatif. Le directeur de l'Opinion nationale pense que le moyen le plus assuré de décourager l'opposition clérical, c'est d'en finir avec le pouvoir temporel, objet de ses dernières espérances à la domination politique.

« Quand le clergé aura vu de ses yeux la civilisation moderne, cette civilisation qu'il déteste, couronnée à Rome, en la personne du roi d'Italie, il comprendra l'inutilité de ses regrets et la vanité de ses espérances ; il fera son deuil du moyen-âge et sentira la nécessité de pactiser avec les principes qui sont désormais la règle et la loi du monde moderne. Il subira, en la maudissant, la fatalité du fait ; il désespérera, et ce pouvoir salutaire lui fera bientôt tourner les yeux vers la lumière que, depuis trois siècles, il s'obstine à ne pas voir. »

D'après les informations de la Patrie, à la date du 20 mai, à la Vera-Cruz, la situation de l'armée française n'avait pas changé ; elle occupait toujours une position excellente et elle était bien approvisionnée :

« Plusieurs engagements avaient eu lieu, ajoute M. Gallaud entre les généraux mexicains hostiles à Juarez et les troupes de Zaragoza. Ces combats n'avaient amené aucun résultat décisif. »

Nous lisons dans la correspondance adressée de Rome au journal le Monde, à la date du 14 juin.

« Les députés de Turin ont fait leur contre Adresse, ce qui est une grosse maladresse. Au fond, ils sont aussi mécontents d'eux-mêmes que de nous. Et cela va bien. Ils parlent encore de Rome pour capitale ; c'est pour la forme. Ils n'en sauraient plus que faire : Ah ! les choses changent autour de nous qui ne changeons pas. Puis, il se fait un travail considérable dans les intelligences. Voilà que la papauté domine le monde d'une façon plus éclatante, plus haute que jamais. Son pouvoir royal est plus que jamais affirmé par la conscience, par l'enthousiasme des cœurs bien faits. Et, de tous côtés, l'on voit bien à cette heure qu'il fallait que la contradiction des méchants servit de mobile et d'excitant à cette grande affirmation. »

Le Siècle constate qu'on ne doute plus à

Vienne même, de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie.

« L'Autriche, ajoute M. Delord, devra faire de bien grandes concessions à la Prusse si elle veut empêcher le cabinet de Berlin de suivre l'exemple du cabinet de Saint-Petersbourg, et encore est-il fort douteux qu'elle réussisse. »

« Le moment n'est pas éloigné où l'Autriche va se trouver seule en face de l'Italie, appuyée sur les sympathies de l'Europe et sur une armée de six cent mille hommes. C'est à cela que devraient songer les impatients qui veulent engager leur patrie dans des aventures sans résultat possible. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

FONDATION  
D'UNE ACADEMIE DES BEAUX-ARTS,  
A CAHORS.

I.

Il n'est personne qui ne soit frappé de cet immense entraînement de l'esprit de ce siècle vers les arts, et nul qui ne l'approuve. Une loi de nature semble nous commander le culte des beaux-arts ; une force invincible nous courbe aux pieds de ses autels, et nul ne saurait se soustraire à l'attrait qu'ils inspirent. — L'ouvrier les cultive avec passion ; le fils de famille leur consacre volontiers ses plus charmants loisirs ; les cités leur dédient un temple ; les nations leur doivent leurs plus beaux titres de gloire. — Partout des écoles publiques, où la jeunesse vient de bonne heure les étudier ; des ateliers, où l'âge mûr vient leur vouer son labeur ; des expositions publiques, où les prosélytes ardents apportent, aux autres hommes, le fruit de leurs méditations ; des musées, où les hommes d'élite livrent, aux générations futures, les sublimes élucubrations destinées à leur fournir des modèles. — Tout respire le parfum d'une belle pensée ; tout exhale la senteur d'une mode attrayante ; tout semble chanter ici-bas l'hymne harmonieux d'une religion nouvelle : le culte des Beaux-Arts !

Toutefois, ce culte des Beaux-Arts, dans notre société moderne, serait-il la conséquence d'une capricieuse boutade de l'esprit humain ; serait-il l'effet d'un mouvement factice ordonné par le calcul des hommes ; serait-il une satisfaction puérile donnée à la vanité humaine, une fantaisie de cette déesse dont les yeux sont bandés et dont les pieds sont légèrement appuyés sur une roche qui tourne sans cesse ? un peu de tout cela peut-être ; mais, à coup sûr, des réflexions nouvelles vous donneront une nouvelle clef de cette énigme : bien des motifs vous donneront une explication plus vraie de cette faveur publique.

En effet, rien de plus profond que l'amour des Beaux-Arts ; aucune étude ne présente dans la pratique des choses de la vie, une plus grande utilité, un champ plus vaste aux larges conceptions. Dans ses conséquences les plus directes, on peut dire que son culte a pour but de fournir un élément d'instruction à la jeunesse et de conserver à la postérité le souvenir des faits les plus saillants de l'histoire, l'image des traits des héros de l'humanité ; — mais la force de cet amour engendre, dans sa féconde virilité, la puissance des hommes qui accomplissent sous vos yeux les merveilles d'un monde féerique. Il pénètre les arcanes de la science, et les vivifie.

Non, il n'est pas une de ces innovations modernes, une de ces entreprises gigantesques qui ne soit un reflet de sa flamme brûlante ! — C'est par lui que sont élevés ces immenses édifices de bois, de pierre ou de fer, destinés à servir d'abri à des peuplades entières et vous portent dans leurs flancs, au travers des espaces, jusqu'aux extrémités de la terre ! il vous a donné le pouvoir de construire ces machines puissantes qui vous entraînent à des distances incalculables, avec la rapidité de l'oiseau ; il vous a donné le moyen de vous guider sur les mers orageuses et inhospitalières ; il vous a donné la faculté de faire vibrer votre pensée jusqu'à l'extrémité du monde, avec la spontanéité de l'éclair ; il vous a donné la force de dompter les éléments : l'air, l'eau et le feu, et de les commander ! il inspire l'architecte qui bâtit et orne vos temples et vos demeures ; il sert le géomètre qui limite votre patrimoine, et le géographe qui limite les nations ; il anime l'ouvrier qui réalise habilement pour vous les objets les plus usuels de la vie !

En un mot, le culte des Beaux-Arts n'est pas seulement la force destinée à élever le niveau du progrès de l'humanité, sous le rapport d'un goût délicat dans la conception, des proportions sûres dans la forme, de la vérité dans les exemples, en vous offrant, fixé sur une toile, ou gravé sur le marbre le beau idéal, un souvenir précieux du passé. Sans aller si avant dans les idées abstraites d'une haute métaphysique, la culture des beaux-arts a aussi des applications immédiates, au milieu des occupations les plus journalières de la vie ; et, dans ce sens, elle exerce sur nos idées et nos œuvres, la plus salutaire et la plus morale influence.

II.

Possibilité d'une École de Beaux-Arts.

Est-ce à dire que la pratique des beaux-arts puisse recevoir à toute heure et en tout lieu une impulsion égale ?

Chaque cité et chaque individu, en raison de sa puissance et de son génie, de ses ressources et de son activité propre, peut donner carrière aux tendances de l'esprit vers d'aussi utiles applications.

Toutefois, partout et à tout propos, ne sauraient se trouver d'aussi puissants leviers de l'activité humaine.

Mais si chaque cité ne saurait prétendre à réaliser, dans son sein, des moyens pratiques pour diriger l'esprit de ses enfants vers les études scientifiques les plus élevées, et vers la culture des diverses branches des beaux-arts, chaque ville, en raison des motifs qui limitent l'expansion de ses aspirations légitimes, doit posséder les éléments d'instruction et d'encouragement que comportent ses besoins.

Abandonnons le domaine des considérations générales pour le domaine des faits : parlons un langage plus technique.

On n'exigera point d'une ville, aux ressources restreintes, de chercher des éléments d'instruction transcendants, en ce qui touche l'architecture, la peinture, la statuaire, la gravure, etc... ; on demandera à la plus infime bourgade d'enseigner, à la jeunesse, les principes élémentaires du dessin linéaire et d'ornement, de dessin plastique, de perspective, de géométrie, etc...

Il ne suffit même pas toujours d'avoir des écoles publiques ; il faut encore prendre toutes les mesures efficaces pour faire adopter, par ces écoles, des méthodes sages et éprouvées. Notre bonne ville de Cahors possède une école, où la jeunesse studieuse peut venir recevoir les premiers principes du dessin d'imitation et d'ornement. C'est sans doute une chose louable ; mais nous le demandons à tout homme de bonne foi : quel résultat satisfaisant, au point de vue de l'intérêt général comme de l'intérêt privé, s'est produit jusqu'à ce jour ? — Depuis longtemps déjà des mesures prévoyantes ont établi une école gratuite pour la classe ouvrière ; depuis quelques années, de son côté, l'Université a rendu générale, obligatoire en quelque sorte, la culture des premières branches des beaux-arts. Des adeptes zélés suivent ces cours : quel avantage sérieux en est résulté ? quelle conséquence heureuse pour le présent, féconde pour l'avenir, nous est-elle apparue ?

Cela veut-il dire qu'un reproche, direct ou indirect, puisse être adressé aux professeurs ou maîtres divers qui se sont succédé dans la direction de ces écoles ? Outre que nous nous élevons, en ce moment, au-dessus des sentiments que peuvent inspirer des passions locales, nous pouvons dire, en toute sincérité, que leur responsabilité n'est pas, le moins du monde, engagée dans la question. Le zèle, le talent particulier de ces messieurs, est venu se briser contre des obstacles qu'ils ne pouvaient éviter ; ils ont lutté pour des principes qu'il ne dépendait pas d'eux de réformer.

La véritable cause, selon nous, est un vice primordial : c'est un défaut d'organisation. Une institution de cette nature, dépourvue d'un règlement, privée d'une surveillance constante, d'une impulsion opportune, d'un élan de générosité puissante et éclairée, doit bientôt dévier et se dissoudre.

L'Université a donné, jusqu'à ces derniers temps, une faible mesure de l'intérêt qu'elle portait à de tels exercices de l'intelligence. Les heures des leçons étaient peu propices ; d'ailleurs les élèves suivaient les cours d'une manière facultative. — Les écoles primaires se répandaient aussi en efforts superflus : elles pouvaient si peu contre l'ignorance et les préjugés des masses ! — Partout des difficultés de détail : heures mal distribuées ; salles mal éclairées, point chauffées l'hiver, peu ventilées l'été ; pauvre choix de modèles ; défaut de stimulant, etc... Toutes circonstances attestant l'insuffisance des moyens, et bien capables de légitimer l'indifférence publique.

Dira-t-on, à cette heure, que la cité est en arrière du progrès ? que le pays n'a pas d'industrie ; qu'il n'a pas d'artistes ; qu'il y a pénurie d'ouvriers habiles : de peintres, de graveurs, de sculpteurs, de mécaniciens, d'ouvriers contre-maîtres, etc. ; qu'il ne saurait y en avoir ? — Encore un préjugé. Des conséquences logiques découlent d'un principe posé. — Pour obtenir un résultat, il faut prendre les moyens nécessaires. — Cahors est comme toutes les villes du monde : il sera ce que vous le ferez.

Il faut doter Cahors d'institutions capables de faire germer, dans son sein, le sentiment qui existe partout à l'état latent, mais qui se trouve en France et surtout chez les populations méridionales, aussi vivace et aussi fécond qu'en aucun endroit du monde : le sentiment du beau ! — Il lui faut une Académie de beaux-arts ; avant tout, une école de dessin bien organisée.

(La suite au prochain numéro.)

Rentrée de Monseigneur l'Evêque de Cahors.

Monseigneur Bardou, évêque de Cahors, dont nous avons déjà annoncé le voyage à Rome, a fait sa rentrée dans notre ville, lundi dernier, 30 juin, à huit heures du soir. Le retour du Prélat a été fêté solennellement par une cérémonie religieuse. Témoin oculaire de l'événement, nous nous faisons un devoir d'en donner à nos lecteurs un compte-rendu simple et fidèle, sans commentaires comme sans emphase.

La voiture qui portait le Prélat est arrivée par le Pont Louis-Philippe, et a déposé S. G. devant le portail de la Cathédrale. Au seuil du Temple, Monseigneur a été revêtu des ornements pontificaux, et c'est là qu'il a été reçu par MM. les vicaires-généraux, MM. les membres du chapitre cathédral, par les divers prêtres de la ville, et un grand nombre d'autres ecclésiastiques venus des environs de Cahors, et des divers cantons du Diocèse. Le Pontife a été harangué par M. l'abbé Derrupé, vicaire-général. Nous regrettons de n'avoir pas été rapproché de M. le

grand-vicaire, pour entendre son allocution. Le cortège a défilé ensuite processionnellement au milieu de la Cathédrale, jusqu'au pied de l'autel du chœur, pendant qu'on chantait le psaume *Benedictus*.

Bientôt après Monseigneur l'Evêque a paru dans la chaire, ayant à ses côtés ses deux vicaires-généraux, et derrière lui les divers officiants. Il a commencé par dire qu'au retour de la capitale du monde chrétien, son premier devoir, en arrivant à Cahors, a été d'aller au pied des autels rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Puis, à la vue des nombreux membres du clergé qu'il apercevait en face de la chaire, et de l'immense auditoire, avide de l'entendre, qui remplissait de tous les côtés la vaste enceinte de la Cathédrale, il a remercié les prêtres et les fidèles de l'accueil empressé qu'on voulait bien lui lui faire.

Entrant dans les détails de son voyage à Rome, le Prélat a déclaré qu'il ne s'y est pas rendu guidé par un motif de curiosité ou pour une excursion d'agrément, mais bien pour remplir un devoir que lui imposaient sa conscience et sa charge pastorale. Il y est allé comme évêque, et au nom du troupeau confié à ses soins, pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, pour manifester sa soumission, son dévouement, son attachement inébranlable au chef suprême de cette Eglise divine de Jésus-Christ, si souvent attaquée et toujours triomphante et qui triomphera jusqu'à la fin des siècles.

Il a dit qu'il a présenté à l'auguste Pie IX les prêtres de son diocèse, qui ont bien voulu l'accompagner à Rome, et qu'il a offert à Sa Sainteté les pieuses offrandes des fidèles. Il a rappelé, à cette occasion, les paroles sorties de la bouche du Saint-Père : « L'or me vient de la France et la myrrhe de Turin. »

Le prélat a parlé du beau et touchant spectacle qu'offrait naguère la ville de Rome, où se trouvaient réunis des évêques, arrivés des contrées les plus reculées de l'univers catholique, et représentant la plus haute autorité de la terre, et dont la grande voix est l'écho des catholiques, ou la voix de Dieu.

Il a dit quelques mots de la grandeur imposante des monuments de Rome, où l'on admire, avec un religieux respect, les chefs-d'œuvre du génie des arts, et dont les basiliques majestueuses proclament assez haut que l'ancienne capitale des Césars est destinée, dans les desseins de la Providence, à demeurer toujours la capitale du christianisme.

Abordant ensuite le sujet des splendides solennités qui viennent d'avoir lieu à Rome, il a retracé à grands traits la solennelle bénédiction pontificale « *Urbi et Orbi : à la ville et à l'univers*, » et la pompe magnifique et émouvante de la canonisation des saints, le plus imposant et le plus grandiose spectacle qu'il soit donné à l'homme d'admirer sur la terre.

Monseigneur a rappelé qu'après la cérémonie de la canonisation des martyrs du Japon, les cardinaux et évêques réunis à Rome ont cru devoir présenter au Souverain Pontife une adresse solennelle, que les journaux ont reproduite. Il a dit qu'en formulant cette adresse, les évêques n'avaient eu l'intention de froisser personne, mais qu'ils n'avaient fait qu'obéir à la voix de leur conscience, en proclamant les principes du droit, de la justice et de l'indépendance au trône pontifical.

Le Prélat a terminé son allocution en exprimant la touchante et religieuse impression qu'ont produite sur tous les assistants les vertus de Pie IX. Il a surtout fait ressortir la tendre bonté, la charité inépuisable, la sérénité inaltérable, la résignation toujours confiante de ce père vénéré, qui est la plus auguste personnification de Dieu sur la terre. Il a assuré que le Saint-Père jouissait d'une parfaite santé.

Tel a été, en substance, le discours de Mgr. l'Evêque, qui nous a paru offrir le caractère d'un entretien familial, d'une causerie à cœur ouvert. C'était un père, épanchant, avec la noble éloquence de la foi chrétienne, les pensées et les émotions de son âme, dans le sein de ses enfants bien-aimés.

Avant de quitter la chaire, Monseigneur a donné aux assistants, au nom du Chef suprême de l'Eglise, la bénédiction pontificale.

On a chanté ensuite un *Te Deum* d'actions de grâces, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du St.-Sacrement.

Le Prélat est rentré à son palais épiscopal, escorté des membres du clergé qui avaient pris part à la solennité. On nous apprend que des discours lui ont été adressés par quelques prêtres dans les salons de l'évêché.

A. LAYTOU.

Chronique locale.

M. Derenne, chef de division à la préfecture, a succombé, samedi soir, à la cruelle maladie dont il était atteint depuis plus d'un an.

La nouvelle de ce malheur s'est répandue rapidement dans notre ville où elle a produit

une sensation. M. Derenne, en effet, était entouré de l'estime et de la sympathie générales qu'il avait su conquérir par sa loyauté, l'aménité de son caractère et son dévouement dans ses affections.

La préfecture perd en M. Derenne un bon employé, ses collègues un excellent camarade, ses collaborateurs un père, les pauvres un bienfaiteur généreux, la ville un homme de bien.

Les obsèques ont eu lieu, lundi matin, au milieu d'un grand concours de population, de fonctionnaires de tout rang et de tout grade qui étaient venus témoigner par leur présence à cette triste cérémonie, des regrets que M. Derenne laisse parmi nous.

Dimanche dernier ont eu lieu les processions de la Fête-Dieu dans toutes les paroisses autres que celle de la Cathédrale.

La procession de la paroisse St.-Barthélemy mérite une mention spéciale par la foule nombreuse de fidèles qui y assistait. Sortie de l'église St.-Barthélemy à 5 heures, elle a parcouru la rue St.-Barthélemy, la rue Feydel, le Boulevard, la rue des Remparts et le faubourg Labarre. Un élégant reposoir avait été dressé sur la promenade Lafayette. Pendant le cours de la procession, la musique des élèves des Carmes a fait entendre plusieurs morceaux de son répertoire. Un piquet du 80<sup>e</sup> escortait le dais, sous lequel l'ostensoir était tenu par le supérieur du grand séminaire.

Dimanche, vers neuf heures du matin, la société des Serruriers-Ménisiers de Cahors, s'est réunie dans une des salles de la Mairie, et de là s'est rendue en corps à l'église Cathédrale pour entendre la Grand-Messe du chapitre. Pendant tout le temps du Saint-Sacrifice ces citoyens se sont fait remarquer par leur modestie et leur recueillement. — Le lendemain, lundi, ils ont encore assisté, dans la même église, à la Messe dite en mémoire des morts. — A la sortie de cette Messe, ils sont revenus à la Mairie pour procéder au règlement de compte. Un petit banquet fraternel les attendait à la sortie de l'Hôtel-de-Ville. — On nous a rapporté que de sages paroles y avaient été prononcées. — Honneurs aux Ménisiers-Serruriers, qui, dans un but moralisateur, savent serrer leurs rangs et marcher dans la voie du progrès qu'a si bien su tracer le gouvernement de l'Empereur.

Un concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares, doit s'ouvrir à Périgueux, le lundi 1<sup>er</sup> septembre 1862. La Société des Fêtes de Charité y convie les sociétés chorales, musiques d'harmonie et fanfares des départements de la Dordogne, de la Gironde, de la Charente, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Charente-Inférieure.

Le 22 juin dernier, un bien malheureux événement, qui a coûté la vie à une personne, est arrivé à Mas-de-Bergou, commune de Tégra :

La nommée Marie Maillot, célibataire, âgée de 60 ans environ, étant sur le balcon de sa maison où elle avait déposé une corbeille pleine de linge qu'elle se disposait à aller laver, a été précipitée sur le sol, de la hauteur de trois mètres, avec les débris du vieux balcon sur lequel elle s'était placée. Sa mort a été instantanée. (Le Gourdonnais.)

On s'occupe en ce moment, sur plusieurs points du territoire de l'Empire du recensement général des desservants des presbytères des principales villes et communes de France.

Cette mesure d'une sage et incontestable utilité, paraît avoir été prise pour accomplir minutieusement dans tout leur ensemble les prescriptions du décret impérial du 1<sup>er</sup> janvier 1859, qui fixe à 900 francs par an le traitement des desservants qui ont moins de 60 ans; 1,000 fr. de 60 à 70; 1,100 de 70 à 75; 1,200 de 75 et au dessus.

Le mardi, 22 juillet prochain, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la construction de la partie du chemin vicinal d'intérêt commun n° 64, de Cahors à Caylus, comprise entre le château de Flaujac et le chemin vicinal d'intérêt commun, n° 5; ayant une longueur de 3,828<sup>m</sup> 35<sup>c</sup>.

La dépense est évaluée à la somme de..... 20,500 fr. »  
Y compris une somme à valoir de..... 1,302 fr. 79  
Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de.... 700 fr. »

Les prélats et les prêtres qui s'étaient rendus à Rome pour les fêtes de la canonisation, sont aujourd'hui de retour dans leurs résidences habituelles; dans quelques localités ce retour a donné lieu à des manifestations sympathiques qui, sur certains points, ont provoqué des démonstrations en sens opposé.

Ce ne sont pas seulement les jeunes soldats de la 2<sup>e</sup> portion du contingent de leur classe, placés comme tels dans la réserve, qui ne peuvent changer de résidence sans l'autorisation de l'autorité militaire supérieure de laquelle ils relèvent (le général commandant le département dans lequel ils ont leur résidence légale), la même obligation est imposée à tout militaire incorporé ou non classé soit comme soutien de famille, soit à un titre quelconque de la réserve.

Les militaires de la réserve, dans l'acception générale de ce mot, s'exposent donc à être recherchés par la gendarmerie et à subir une répression sévère lorsqu'ils changent de résidence sans y être dûment autorisés.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 29 juin 1862.  
34 Versements dont 8 nouveaux..... 2,602<sup>f</sup> »  
8 Remboursements dont 1 pour solde. 2,692 34

TAXE DU PAIN. — 23 juin 1862.  
1<sup>re</sup> qualité 37 c., 2<sup>e</sup> qualité 34 c., 3<sup>e</sup> qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862:  
Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 05<sup>c</sup>.  
Taurillon ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 95<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 85<sup>c</sup>.  
Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 30<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 20<sup>c</sup>.  
Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 25<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>.  
Pour la Chronique locale: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Rome, 24 juin.

Hier soir, est parti le 62<sup>e</sup> régiment, qui doit prendre part à l'expédition du Mexique. Au moment où il a quitté la place Colonna et défilé devant le cercle militaire français, les officiers placés au balcon l'ont salué par des cris de *Vive l'Empereur ! Vive la France !* Arrivé sur la place du Vatican, les soldats ont crié, comme adieu: *Vive le Saint-Père.* A dix heures, ils sont partis pour Civitavecchia. Le 54<sup>e</sup> a reçu aussi son ordre de départ pour le Mexique.

— A l'occasion de l'anniversaire de l'élection du Pape Pie IX, diverses promotions ont eu lieu parmi les officiers de l'armée pontificale. Mgr. de Mérode voulait faire nommer général le colonel de Blumesthil, commandant l'artillerie; mais le Pape a refusé.

« Ce matin, 24 juin, le Saint-Père a assisté aux cérémonies religieuses célébrées à St.-Jean-de-Latran. Le concours de fidèles était assez limité. Beaucoup de drapeaux tricolores ont été trouvés attachés aux murs des maisons et à la façade de l'église. Les gendarmes se sont hâtés de les enlever; mais à huit heures il y en avait encore.

» La congrégation du saint-Office a suspendu à divinis M. Mongini, curé d'Agobbis sur le lac Majeur pour avoir, nonobstant plusieurs avertissements refusé de rétracter ce qu'il a écrit dans une brochure intitulée: *Le Pontife et les armes spirituelles.* »

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 27 juin.

Le monopole du sel est supprimé.  
Le *Journal de Dresde* publie une dépêche de Varsovie, 27 juin, annonçant qu'un coup de pistolet a blessé au menton le général Luders.

L'assassin n'a pas été arrêté.  
L'enquête sur les incendies ne donne encore aucune preuve certaine de conspiration.

Un officier et une dame de la Cour auraient été déportés en Sibérie.

On évalue la perte causée par l'incendie à 40 millions de roubles en argent. 30,000 ouvriers sont sans travail et sans gîte.

ANGLETERRE.

Le prince Napoléon a été reçu partout à Londres avec la plus haute distinction. Lors de sa visite à la grande exposition de la société royale d'agriculture, S. A. I. a été reçue par lord Portman, président de la société. Le prince a assisté à la séance de la chambre des communes; l'était présent quand lord Palmerston a rendu un éclatant témoignage à la politique amicale de l'Empereur. (Moniteur.)

ESPAGNE.

Madrid, 27 juin.

*Sénat.* — Le ministre d'Etat exprime l'espoir que l'action de la France au Mexique ne dépassera point les limites de la convention de Londres. Il ajoute que l'Espagne exercera assez d'influence pour obtenir de légittimes satisfactions, car elle n'a pas renoncé à l'emploi des moyens nécessaires ad hoc.

PORTUGAL.

Lisbonne, 27 juin.

Un démenti officiel est donné aux bruits récemment répandus sur le mariage du roi. La fiancée de S. M. est la princesse Pie de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel.

AMÉRIQUE.

New-York, 16 juin.

Les confédérés ont attaqué les fédéraux devant Richmond, en passant à la droite du corps du général Clellan.

Ils ont coupé le télégraphe, détruit le chemin de fer de Westpoints.

Des batailles ont eu lieu près de Baton rouge et James-Island; les résultats en sont inconnus.

La situation du général Fremont est critique; il manque de provisions.

Le général Jakson a été renforcé.

MEXIQUE.

Des lettres du Mexique, en date du 1<sup>er</sup> juin, confirment l'affaire du 18 mai.

Le curé de Meranda a été envoyé en France avec une mission secrète. Cobos et Zuloaga ont quitté le Mexique.

La retraite sur Orizaba s'est opérée en bon ordre, sans que les troupes françaises aient été inquiétées.

Dans un ordre du jour en date du 21 mai, le général de Lorencez loue les soldats de la bravoure et du courage qu'ils ont déployés.

Le général de Lorencez constate que les Français ont été trompés par ceux qui leur répétaient journellement que la population de Puebla les appelait et les accueillait avec enthousiasme.

Les communications avec Orizaba et la Vera-Cruz sont rétablies.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

1<sup>er</sup> juin.

Samedi dernier, le Corps législatif a clos sa session. La Chambre s'est séparée aux cris de: *Vive l'Empereur!*

— M. le comte de Persigny est de retour à Paris.

— Le vice-amiral Jurien de La Gravière doit partir incessamment pour retourner au Mexique.

— A la Bourse, il est question de la suppression des assesseurs d'agent de change, et de diverses autres mesures que l'on croit de nature à activer la spéculation fort alanguie depuis quelques semaines.

— Une lettre de Londres apprend que M. Rouher est tombé malade presque en arrivant dans cette capitale. C'est ce qui explique pourquoi l'honorable ministre n'a pas assisté à un banquet offert par les exposants français au prince Napoléon.

— Le premier volume de la *Vie de César* par l'Empereur Napoléon III paraîtra, dit-on, vers le 10 juillet. Un exemplaire sera adressé aux bibliothèques de tous les chefs-lieux d'arrondissement.

— Les *Misérables* de Victor Hugo vont être reproduits sur la scène. L'Ambigu vient de recevoir un drame portant ce titre, dans lequel le principal rôle sera joué par Beauvallet de la Comédie Française.

— M. F. Barrot a quitté Madrid, le 25 au soir, pour se rendre à Vichy, où, disent les journaux espagnols, il doit rencontrer l'Empereur.

— La nouvelle rue qui longe le palais de l'Elysée et établit une communication directe entre les Champs-Élysées et le faubourg Saint-Honoré est complètement terminée. Elle a pris le nom de rue de l'Elysée et comptera parmi les plus remarquables de la capitale. Tout le côté qui fait face au jardin du palais impérial, est garni de ravissants hôtels peu élevés; mais parfaitement distribués et offrant tout le confortable que l'on peut désirer. Leur architecture extérieure et uniforme est du meilleur goût.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

Un drame à l'école d'Alfort.

Il se passe, en ce moment, à l'école vétérinaire d'Alfort, un drame d'une sinistre étrangeté. Dernièrement on amena à cette école deux chiennes prêtes à mettre bas et mordues par un chien atteint de la rage.

Chacune des pauvres bêtes fut enfermée dans une loge spacieuse que fermaient de solides barreaux de fer, et bientôt les symptômes les plus significatifs de la maladie dont elles étaient atteintes, se manifestèrent avec violence. Elles cherchaient à s'élaner sur tous ceux qui approchaient de leur prison; elles se brisaient les dents à mordre leurs barreaux, et leur poil hérissé et souillé, les yeux sanglants, leur gueule pleine de bave devenaient encore plus effrayants à la vue d'un liquide.

A quelques jours de là, elles mirent bas toutes les deux; alors ce fut un spectacle à la fois attendrissant et terrible de voir, tour à tour, la maternité et la maladie, se manifester chez les deux chiennes. Tantôt douces et calmes, elles donnaient à têter à leurs petits, les léchaient tendrement et les abritaient sous leurs corps fiévreux; tantôt la rage reprenait le dessus et elles se débattaient plus furieusement que jamais, jusqu'à ce qu'un de leurs petits fit entendre un cri: alors elles revenaient à eux et recommençaient à les allaiter et à leur prodiguer des témoignages d'affection.

Un matin, et à un jour de distance, on les trouva mortes; on fit enlever leur corps, et on

donna à leurs petits du lait qu'ils burent avec avidité.

On attend avec anxiété de connaître si ces animaux, nourris par des mères atteintes de la rage, et couverts tant de fois de leur bave, subiront les fatales conséquences de l'héritage maternel, et sont prédestinés à succomber comme elles à un mal entrecouuré encore de tant de mystère et restéjus qu'ici un problème insoluble pour la science.

On vient de découvrir à Mazargos, près de Marseille, une statue de la sainte Vierge due au ciseau de Pierre Puget. Cette statue fut donnée par le célèbre sculpteur aux ascendants d'une famille qui a conservé religieusement ce don de notre illustre compatriote.

La statue a un mètre de hauteur; la tête, légèrement inclinée, a une expression idéale; un voile léger couvre la tête et se drape admirablement, agité par une brise qui déroule le tissu en plis frissonnants; on dirait que, soulevé par un souffle divin qui fait flotter la draperie, la vierge va s'envoler dans les cieux.

Un drame mystérieux et qui a eu un dénouement tragique, s'est passé samedi soir à la Tête-de-Flandre. Voici les renseignements que donne à ce sujet le *Précurseur d'Anvers*:

Parmi les passagers qui traversaient l'Escaut, samedi soir, sur le bateau de passage pour se rendre à la Tête-de-Flandre, se trouvaient des messieurs très-bien vêtus et paraissant âgés de 50 à 60 ans. Débarqués à Sainte-Anne, ils entrèrent à l'estaminet de la *Rose d'or* et y soupèrent. Ils allèrent encore dans cinq ou six autres estaminets, et partout on remarqua qu'ils causaient à voix basse.

Leurs manières paraurent si étranges à l'hôte de l'estaminet *Saint-Jacques*, qu'elle engagea son mari à suivre ces étrangers lorsqu'ils sortiraient. Vers dix heures ils quittèrent l'estaminet et se rendirent au débarcadère du bateau à vapeur; ils se déshabillèrent, firent un paquet de leurs effets, les jetèrent dans l'Escaut et s'y précipitèrent eux-mêmes. Tout cela avait été accompli si rapidement, que l'hôte du *Saint-Jacques*, qui avait suivi de loin ces étrangers arriva trop tard.

A ses cris, le commissaire de police Geldof et des matelots accoururent; mais hommes et paquets avaient disparu, entraînés sans doute par la marée montante.

Hier matin, vers quatre heures, on trouva au bas de l'embarcadère de la Tête-de-Flandre un cadavre qui n'avait que des chaussettes sans marques; on le déposa à la morgue de Sainte-Anne. Le second cadavre a été retrouvé vers neuf heures, par des bateliers, près du chantier Cœkeriff; il ne portait qu'une ceinture de cuir; on l'a transporté à la morgue de notre hôpital.

Ces deux cadavres n'ont point encore été reconnus; et malheureusement les habits qui auraient pu aider l'autorité dans ses recherches, n'ont point encore été retrouvés. On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu porter ces deux vieillards, qui paraissent être frères, à se donner ainsi la mort.

Nous lisons dans l'*Union bourguignonne*:

« Il y a quarante ans, en 1822, que la vigne n'a été aussi avancée qu'aujourd'hui à pareille date; et encore, en 1822, on commençait seulement vers le 20 mai à voir de la fleur, tandis que cette année, à la fin du même mois, les deux tiers environ des raisins étaient en grains, et qu'il ne reste plus en ce moment que l'arrière-côte et les vignes d'une mauvaise exposition qui n'aient pas entièrement passé fleur. »

— Le même journal emprunte les citations suivantes, à un ouvrage spécial: *La Chimie appliquée à la viticulture*:

« En 1692, on a vendangé à Volnay, près de Beaune, le 30 août; en 1696, le 1<sup>er</sup> septembre; en 1718, le 2 septembre; en 1719, le 28 août. De 1719, nous traversons plus d'un siècle sans une année aussi précoce, et nous arrivons en 1822, où l'on a vendangé le 2 septembre.

» On voit par ces quelques dates combien sont rares les années privilégiées comme 1862; aussi tout le monde a-t-il le droit de se réjouir des magnifiques apparences de nos vignobles; et le consommateur, qui pourra s'approvisionner à des prix raisonnables de vins d'une qualité supérieure; et le producteur, qui trouvera dans l'abondance de sa récolte une compensation à des cours moins élevés. »

— On lit dans le *Moniteur des connaissances utiles*:

« Le café, assure un docteur allemand, est le moyen le plus puissant pour annihiler les effets fâcheux des effluves animales et végétales, et pour les détruire entièrement. A l'appui de son opinion, il énumère un grand nombre de faits, et entre autres les suivants:

» Une chambre dans laquelle on avait laissé de la viande se décomposer pendant plusieurs jours, fut désinfectée aussitôt qu'on y eut pla-

cé, pendant quelques instants, un brûloir contenant 500 grammes de café récemment torréfié.

» Dans une autre pièce qui renfermait de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniaque en grande quantité, toute odeur avait disparu une demi-minute après qu'on eut employé 90 grammes de café venant d'être torréfié.

» Selon le même docteur, le café détruit l'odeur du musc, du castoreum et même de l'assa fetida. La preuve que les vapeurs empyreumatiques du café n'agissent pas en déguisant les autres substances, mais bien en les décomposant, c'est que les premières vapeurs sont complètement absorbées et ne donnent lieu à aucune odeur, tandis que, lorsque la saturation est complète, l'odeur du café reparait. C'est l'inverse pour les autres vapeurs aromatiques, même pour l'acide acétique et pour le chlore.

» Le procédé employé consiste à piler dans un mortier une quantité donnée de café, et à la placer sur une plaque de fer modérément chaude, de manière à lui donner une teinte brunâtre.

» On s'est déjà assuré que l'huile essentielle empyreumatique de café agissait encore avec plus de rapidité sous un très-petit volume.

— Les amateurs de la chasse se préoccupent de savoir si la saison sera favorable cette année à la reproduction du gibier à plume. Il est très-difficile de se prononcer, quant à présent, sur une aussi grave question. Généralement, la ponte s'est assez bien effectuée. La précocité du printemps, en avance d'une quinzaine de jours au moins, ayant favorisé les récoltes, il s'ensuit que, dans les pays de grande culture, les blés étaient déjà assez forts, au moment où les perdrix se sont appariées, pour les inviter à y faire leur nid. D'un autre côté, dans les contrées où les prairies artificielles dominent, il est à craindre, si la fauchaison (déjà commencée sur plusieurs points) a lieu, comme tout porte à le croire, de meilleure heure que de coutume, qu'on n'y détruise un grand nombre de couvées. C'est seulement vers la fin du mois que, d'après le dicton : *A la Saint-Jean perdreau volant!* on pourra apprécier positivement les ressources de la campagne future.

— On ne compte pas moins, en France, de 141 sociétés d'agriculture, 50 sociétés d'horti-

culture, 9 sociétés en même temps agricoles et horticoles, 5 sociétés vétérinaires, 569 comités agricoles. Cela forme un total de 774 associations agricoles, qui ont distribué cette année, en encouragements, en prix et en médailles, 1,750,000 fr., ou en moyenne à peu près 2,200 fr. par association.

Le nombre des agriculteurs inscrits sur la liste de toutes les sociétés est de 100,000 à 125,000. Chaque année, il y a progrès. Ainsi de 728 en 1860, les associations agricoles se sont élevées à 774 en 1861, et le nombre des sociétaires s'est élevé d'environ 5,000.

— *Les disputes par fois ont leur utilité*, a dit quelque part un quasi-poète : nous en avons eu une preuve ces jours derniers. Dans un coin de notre département, deux hommes riches et considérés discutaient ensemble sur le plus ou moins de mérite des sociétés orphéoniques. De raisons en raisons, la discussion s'échauffe et l'un des interlocuteurs, moins patient que l'autre ou moins habitué peut-être à rester sur le terrain de la politesse, se lance à toutes brides dans le champ des injures et en fait un tel usage que l'insulté se voit forcé de porter plainte et d'intenter une action civile contre l'insulteur. L'affaire est fixée au 27 mai et doit se plaider devant le tribunal de Marmande.

La nuit, on le sait, porte conseil; or, depuis plusieurs nuits déjà, l'insulteur ne dort pas, il déplore sa vivacité intempestive et sent combien son action est blâmable. Le 26 donc, il demande un arrangement, qui lui est accordé, car l'offensé est un homme doux, paisible, et surtout ennemi de son procès. Il renonce sans peine au plaisir de la vengeance, mais comme il faut à toute offense une réparation, il exige une somme de 15,000 fr., au profit des pauvres de la commune. La condition est acceptée, et aussitôt un acte de bonne forme, passé par devant notaire, est venu régler l'époque et la quotité des paiements.

Il serait bien à désirer que toutes les discussions servissent ainsi au soulagement des malheureux; nous arriverions partout à l'extinction de la mendicité.

— On lit dans le *Publicateur*, de Béziers : « Toutes les nouvelles qui nous arrivent des pays de vignobles, s'accordent à présenter la récolte pendante comme une des plus belles

dont la Providence ait gratifié les propriétaires. Tout va à souhait jusqu'à ce jour, la floraison s'opère dans les meilleures conditions et à l'abri de toute mauvaise influence. L'oidium lui-même, cet implacable ennemi de la vigne, semble disposé à respecter cette année sa luxuriante végétation; ses atteintes sont à peine sensibles. Il n'en faut pas davantage pour expliquer la baisse rapide et continue des prix. Les mécomptes seront grands et nombreux cette année, à moins que quelque accident malheureux ne vienne renverser les espérances déjà conçues.

» Il y a eu cette semaine, dans nos contrées, quelques orages accompagnés de grêle; mais le mal, circonscrit dans une zone peu étendue, n'a pas été sensible.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETTIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Condom, 30 juin. — Ainsi que nous le faisons pressentir dans notre dernier numéro, la résistance de la propriété était telle qu'une demande, même restreinte, devait forcément amener une reprise. C'est en effet ce qui a eu lieu cette semaine. Ainsi, jeudi à Eaux, quelques affaires eurent lieu, mais en hausse d'au moins 5 fr. par hect. sur toutes les qualités et provenances d'eaux-de-vie. Hier, à Condom, il en fut de même avec cette circonstance de plus, toutefois, que les vendeurs y firent défaut; à l'avenir d'ailleurs et par suite des travaux agricoles, nos marchés seront peu fréquentés. Les prix suivants ont prévalu :

Haut-Armagnac 60 à 62-50; Ténarèze 65 à 67-50; Bas-Armagnac 72-50 à 75 fr. Ces prix s'élèveraient encore si la demande prenait la moindre activité.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mardi, 4<sup>er</sup> juillet 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	425	75	23 <sup>1</sup> / <sub>88</sub>	78 k. 240
Maïs.....	78	25	14 <sup>1</sup> / <sub>50</sub>	»

BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE :  
Bœufs, 493. Chevaux, 22. Mulets, 5. Anes, 19.

BULLETTIN FINANCIER.  
BOURSE DE PARIS.

30 juin 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 20	»	» 20
3 pour 150 (nouveau) ..	»	»	»
4 1/2 pour 100 .....	96 50	»	» 05
Obligations du Trésor ..	462 50	»	»
Banque de France.....	3110	»	»

1<sup>er</sup> juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 05	»	» 45
3 pour 150 (nouveau) ..	»	»	»
4 1/2 pour 100 .....	96 60	»	» 40

2 juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	67 90	»	» 45
3 pour 150 (nouveau) ..	»	»	»
4 1/2 pour 100 .....	96 70	»	» 40

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 29 juin. Bru (Marie).  
20 — Barry (Françoise).  
1<sup>er</sup> juillet. Malique (Léon).  
Mariages.  
30 juin. Grenat (Henri), plâtrier, et Besse (Françoise), sans profession.  
Décès.  
29 juin. Derenne (Victor-François), chef de division à la préfecture, 58 ans.  
30 — Bedrines (Elisabeth), sans prof., 37 ans.  
30 — Sastres (Marie), sans profession, 66 ans.

Crédit Foncier de France.

38<sup>e</sup> tirage des Obligations foncières 3 et 4 %

Le 38<sup>e</sup> tirage des Obligations foncières 3 et 4 % a eu lieu le 23 juin 1862.  
Le n<sup>o</sup> 75,191 sorti le 1<sup>er</sup>, gagne un lot de 100,000 fr.  
— 45,730 — 2<sup>e</sup> — — 30,000  
— 154,813 — 3<sup>e</sup> — — 20,000  
170,000

La liste des numéros des Obligations sorties aux tirages précédents, et qui n'ont pas encore été présentées au remboursement, est adressée franco à toute personne habitant les départements, qui en fait la demande par lettre affranchie.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

ENTREPRISE RAMOND, BRUSIDOU ET C<sup>ie</sup>.

Nouveau Service

DE CAHORS A TOULOUSE

et retour.

Départ de Cahors pour Toulouse 40 heures du soir.

Départ de Toulouse pour Cahors 6 heures du matin.

Bureau : à Cahors, sur les Fossés, chez M. DUMEAU, marchand chapelier.

RÉMY, aîné, Tapissier,  
GALERIE FONTENILLE, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera dans son magasin, à des prix réduits, une grande quantité de Papiers peints de la plus haute nouveauté. — On pourra choisir dans les prix de 40, 45, 50 et 60 cent., en coloré; — de 70, 75 et 80 cent. en satiné mat; — de 3 fr. à 3 fr. 50 cent., des payages de Chine, vus et autres d'un mètre de large. — Le sieur Rémy tient toujours les articles meubles, passementeries, dorures, descentes de lit, étoffes pour meubles, et un grand choix de chaises vernies, paille osier et autres; à 4 fr. 50 c. et 7 fr. Voltaires à 30 francs.

Une des branches les plus intéressantes de la science médicale à la portée  
**DES GENS DU MONDE**  
Traité pratique des Maladies urinaires

Et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, chez l'homme et chez la femme.  
8<sup>me</sup> édition, 1 vol. de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE,  
Par le D<sup>r</sup> JOZAN, profess. spécial de pathologie uro-génitale, 182, r. de Rivoli.  
Maladies contagieuses. Rétrécissements. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre.  
Stérilité. Débilité. Pertes. Maladies des femmes. Traitement. Préservatifs.  
Prix : 5 fr.; poste, 6 fr., sous doub. envel., chez l'auteur Dr JOZAN, 182, r. de Rivoli;  
MASSON, libraire, 26, r. de l'Ancienne-Comédie, et les princ. libr. de Paris, des départem. et de l'étranger.  
Du même auteur : D'une cause fréquente et peu connue

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 vol. de 600 pages.  
Prix : 5 fr., par la poste, 6 fr., double enveloppe. — Les MALADES peuvent se TRAITER EUX-MÊMES sans préparer les remèdes chez LEUR PHARMACIEN. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de midi à 2 heures, et PAR CORRESPONDANCE. (Affranchir.)

L'ÉLECTRICITÉ

Est le seul traitement moderne et efficace contre une foule d'affections  
RHUMATISME, PARALYSIE; NÉURALGIES; ASTHME, et toutes les souffrances de l'organisme

LA BROUSSE VOLTA-ÉLECTRIQUE  
du Docteur HOFFMANN (de Berlin).

Journelement employée par les autorités de la science médicale, est le seul appareil bon marché dont tout le monde puisse se servir sans aucun préparatif, sans secousse et sans danger. Elle rend très vite la chaleur, la sensibilité, et le mouvement; les cas de guérison chaque jour constatés sont considérables.

A Paris, chez L. BRANDUS, boulevard Bonne-Nouvelle, 53, Paris.

Prix : 20 f. ajouter 50 c. pour recevoir FRANCO, en province, contre mandat de poste

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoront de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

ELIXIR  
ANTI-RHUMATISMAL  
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.  
Guérison sûre et prompt de rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.  
10 fr. le flacon, pr 40 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

A VENDRE

A CAUSE DU DÉCÈS DU PROPRIÉTAIRE.

Une Battuse à vapeur (système Lotz) de la force de quatre chevaux.

S'adresser à M. VALAT, serrurier, à Labastide-Murat.

A VENDRE

Vins vieux des premiers crus d'Albas. Récoltes de 1825, 1830, 1832, 1834, 1840, 1841 et 1843.

S'adresser à M. BATAILLE, aîné, propriétaire à Albas.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

CHANGEMENT

DE DOMICILE.

ALCHIÉ, marchand chapelier, rue de la Mairie à Cahors, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1<sup>er</sup> août prochain, son magasin sera transféré dans la même rue, maison Carriol, en face M. Vinel, pharmacien.

Comme toujours, on trouvera chez lui un assortiment des plus complets de Chapeaux soie, feutre, castor, nouveauté-drap, paille, en tout genre, pour homme, et fantaisie, haute-nouveauté, pour enfant.

Le sieur ALCHIÉ profite de cette circonstance pour prévenir sa nom-

breuse Clientèle qu'il vient de faire l'acquisition du *Conformateur*, nouveau modèle qui lui permet de prendre mesure à la personne ayant la tête la plus difforme dans l'espace de quelques secondes, et se charge de faire fabriquer tout genre de chapeaux, sur mesure, sans augmentation de prix.

Il ose espérer qu'on voudra bien lui continuer la confiance dont il a joui jusqu'à ce jour. Il fera du reste, tous ses efforts pour la mériter de plus en plus.

PASTILLES VICTORIA

DE J. WOTERSPOON ET C<sup>o</sup>, FOURNISSEURS DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE. Ces PASTILLES joignent à leur pureté et à leur saveur exquise la propriété d'être éminemment DIGESTIVES et de parfumer l'haleine.

Médailles d'honneur aux Expositions universelles de Paris de Londres.

PASTILLES de MENTHE ANGLAISE supérieures. Au dépôt central, chez M. Vinel, pharmacien, à Cahors, et chez les Pharmaciens, Confiseurs et principaux Epiciers.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Le sieur VERDIER, horloger bijoutier, a l'honneur d'informer sa clientèle, que par suite de réparation, son Magasin est transféré Galeries de Folmont, au premier étage.